



**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD »  
du 21 février 2024**

**Compte-rendu**

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction des Affaires politiques	Cassandra Renevier	présente
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur – Direction des Affaires politiques	David Weis	présent
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur – Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Geneviève Hengen	présente
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Sophie Schram	
Ministère des Affaires intérieures – Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	présent
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture – Service d'économie rurale	Pierre Treinen	
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture – Service d'économie rurale	Christine Herzeele	présente
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Brenda Hacker	présente
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Nadia Djebbar	

Ministère de la Digitalisation	Ben Max	excusé
Ministère de la Digitalisation	Max Raths (supp.)	présent
Ministère de l'Économie	Georges Reding	
Ministère de l'Économie	Pierre Thielen	présent
Ministère de l'Économie - STATEC	Olivier Thunus	présent
Ministère de l'Économie - STATEC	Rick Schmitz	présent
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Claude Sevenig	excusée
Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité	Patrick Kleinbauer	
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Georges Gehl	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Marguy Kohnen	présente
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jeannette Muller	présente
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Sébastien Kieffer	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jimmy Skenderovic	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jérôme Faé	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Cherryl Dentzer	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Claude Origer	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Eric Schauls	
Ministère d'État – Secrétariat général du Gouvernement	David Del Nin	

Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Emma Waldron	excusée
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Katy Medernach	présente
Ministère des Finances	Robert Jarvis	
Ministère des Finances	Lara Jacoby	excusée
Ministère des Finances	Alyssa Di Cara (supp.)	présente
Ministère des Finances	Alex Pothaar (supp)	présent
Ministère de la Justice	Dina Ramcilovic	excusée
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire	Liette Mathieu	
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire	Robert Wealer	présent
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Annick Rock	excusée
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Cathrin Nordmo (supp.)	excusée
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Département de la mobilité et des transports	Christian Mersch	présent
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Claire Angelsberg	excusée
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Fabienne Gaul	
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale – Département de la Sécurité Sociale	Abilio Fernandes	excusé
Ministère du Travail	Pierre Hobscheit	

#### Ordre du jour :

1. Indicateurs de développement durable – présentation de l'évaluation des indicateurs par le STATEC

2. Rapport de mise en œuvre du développement durable (cf. courriel en annexe)
3. Formation Nohaltegkeetscheck – debriefing
4. Divers

## **1. Indicateurs de développement durable – présentation de l'évaluation des indicateurs par le STATEC**

Le STATEC a présenté son évaluation annuelle des indicateurs nationaux pour un développement durable (disponible au site [www.statistiques.public.lu](http://www.statistiques.public.lu)).

En tout, 17 objectifs sont analysés dont chaque objectif reprend différents indicateurs. Les évaluations sont réalisées à court terme sur une période de 5 ans et à long terme sur une période de 15 ans.

Le STATEC indique que :

- sur 126 cibles pertinentes, 33 cibles sont sans indicateurs -> indicateurs à définir
- sur 104 indicateurs existants, 14 indicateurs ont des séries qui s'arrêtent avant 2018 -> indicateurs à remplacer ?
- des travaux sur les indicateurs de biodiversité sont en cours
- un audit du processus d'évaluation est réalisé au premier semestre 2024

## **2. Rapport de mise en œuvre du développement durable**

L'élaboration d'un rapport de mise en œuvre du développement durable est une obligation légale nationale. Le dernier rapport datant de 2016 (à consulter sur le site [www.nohalteg.lu](http://www.nohalteg.lu)) et un nouveau rapport n'ayant pu être finalisé en 2023, il est primordial de soumettre un tel rapport en 2024 au Conseil de Gouvernement et à la Chambre des députés.

Les ministères sont invités soit à remettre une mise à jour des contributions déjà soumises en 2023 soit à soumettre leur contribution pour mi-avril 2024 (après les vacances de pâques).

Une première ébauche du rapport pourra être présentée avant les vacances d'été afin de pouvoir adopter une version finale au cours du dernier trimestre 2024.

Structure du rapport de mise en œuvre

- 1<sup>er</sup> chapitre : évaluation des indicateurs existants (analyse du STATEC)
- 2<sup>e</sup> chapitre : mise en œuvre de la politique DD (contributions CIDD)
- 3<sup>e</sup> chapitre : perspectives

## **3. Formation Nohaltegkeetscheck – debriefing**

Pour rappel : au courant de 2023, le Nohaltegkeetscheck (à évaluer lors de chaque élaboration d'un avant-projet de loi) a été introduit sur base d'une circulaire ministérielle.

En 2023, 6 formations continues ont été prestées à l'INAP avec en tout 96 participants. De façon générale, la formation a été évaluée favorablement par les participants. Surtout l'exercice pratique et la partie facultative sur base des indicateurs du Nohaltegkeetscheck ont permis aux participants de mieux comprendre la mise en pratique de ce check.

En 2024, une nouvelle série de 6 formations continues est prévue. Une analyse du Nohaltegkeetscheck lui-même est prévue pour fin 2024. Il sera également analysé la possibilité d'inclure la formation Nohaltegkeetscheck à la formation de base des stagiaires (fonctionnaire/employé).

Il est également important d'indiquer que les participants ont profité de l'occasion de la formation pour intensifier un échange interministériel. Les participants se sont plaints que souvent des avant-projets de lois sont soumis par un ministère mais sans consulter d'autres ministères ou administrations également affectés par ces avant-projets.

### **Divers**

- Pour information :

Suite à la constitution du nouveau gouvernement, il est proposé de réviser le règlement grand-ducal concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la CIDD. Cette modification permettrait également d'intégrer le ministère de la Culture qui travaille sur le sujet du développement durable et suit des projets au niveau européen, mais n'est actuellement pas membre du CIDD. Il est prévu de reformuler le texte de façon à rester plus flexible sur la nomination des membres. Le projet dudit règlement sera soumis au CIDD dans les meilleurs délais.

- Pour information – à toute personne intéressée :

Le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité représente le Luxembourg au réseau European Sustainable Development Network (ESDN). Il s'agit d'un réseau informel de fonctionnaires d'Etat et d'autres experts travaillant sur le sujet du développement durable. ESDN organise régulièrement des workshops, dont un est réservé aux jeunes fonctionnaires d'Etat permettant de se familiariser avec la thématique de développement durable.

- La prochaine réunion de la CIDD est prévue le 29 mai 2024.